

MONNAIE INFO

LE MAGAZINE DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE
AVRIL 2005

37

- 2 AVANT-PROPOS
LE COIN DU
COLLECTIONNEUR
NOUVEAU POINÇON
EN FRANCE
- 3 NUMISLETTERS
36 ET 37
- 4 FRAPPE DE MONNAIE
POUR L'ÉTRANGER:
LA LITUANIE
- 6 LA NOUVELLE PIÈCE EN
ARGENT DE 10 EURO
- 8 L'HÉRITAGE D'UNE
COLLECTION
- 9 LE TOP 10
DES PIÈCES BELGES
LES PLUS FRAPPEES
- 10 UNE TOUTE NOUVELLE
PIÈCE DE 2 EURO
- 12 NOUVEAU:
LE SET BENELUX 2005

La nouvelle monnaie de 10 euro - millésime 2005

100 ans du Derby des Plats Pays
75 ans du Stade du Heysel



Cher ami numismate,

Un nouveau printemps, un nouveau début...
A la Monnaie Royale, le printemps vous réserve d'ores et déjà quelques nouveautés toutes fraîches.

Tout d'abord, nous vous présentons une **pièce de 10 euro flambant neuve**. Cette superbe pièce en argent - la quatrième de la série d'ailleurs - est dédiée, cette année, à un événement sportif unique chez nous: le 100^e anniversaire du **Derby des Plats Pays**. Depuis 1905 eurent lieu pas moins de 124 derbys officiels entre nos Diables Rouges et les 'Lions Oranges' (Oranje Leeuwen). Ce championnat occupe, dès lors, la troisième position des compétitions internationales de football les plus jouées au monde. L'émission de cette pièce commémore également le **75^e anniversaire du stade du Heysel**. Deux jubilés... Deux raisons d'ajouter sans plus attendre la pièce de 10 euro 2005 à votre collection.

Il y a, bien entendu, également de nouvelles numisletters au programme. La numisletter 36 est placée toute entière sous le signe des 75 ans de la radio tandis que la numéro 37 rend hommage au célèbre conteur Hans Christian Andersen qui vit le jour il y a 200 ans.

Aujourd'hui, nous vous gâtons également avec une grande première. A l'instar d'un certain nombre de pays européens, notre pays émet pour la première fois une **pièce de 2 euro commémorative**. Cette pièce de monnaie est dédiée à la collaboration de longue date entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg. Elle porte la double effigie du Roi Albert II et du Grand-Duc Henri de Luxembourg. Cette pièce de collection en qualité FDC est soigneusement emballée dans un élégant blister. Plus d'informations à ce sujet en page 10.

Enfin, il est aussi question de **la collection Benelux 2005** dont le thème est le Parlement du Benelux depuis 50 ans. Comme d'habitude, chaque série comprend les 8 pièces en euros des trois pays. Cela signifie donc que la série comprend non seulement les pièces qui seront mises en circulation, mais également celles qui n'apparaîtront PAS dans le circuit habituel. Un beau jeton thématique complètera ce set magnifique.

L'info de la Monnaie serait cependant incomplète sans un sérieux moment de lecture numismatique. Cette fois, c'est au tour de la Lituanie dans "La frappe pour l'étranger à Bruxelles". En outre, nous publions également un 'top 10' des pièces en francs belges les plus frappées, et nous abordons enfin un sujet peu ordinaire, à savoir: l'héritage d'une collection de monnaies.

Bref, les informations passionnantes ne manqueront pas dans cette édition du printemps!



Romain Coenen,
Commissaire des Monnaies

L'EURO COIN DU COLLECTIONNEUR

- À VENDRE** • Sets FDC 1975, 1990, 1995 et 2000
Georges SMET - Kerkuilstraat 33
9032 Wondelgem - Tél.: 0472/78.57.34
- À VENDRE** • Set "Euro Presidency" 2002 • Album des pays de l'Euro • Collection complète de pièces belges (période autrichienne à hollandaise)
Maurice SEYS - Fritz Vinckelaan 250 - 8450 Bredene
Tél.: 059/32.09.20 (après 19 h)
- À VENDRE** • Numisletters 1 à 35 avec classeur
Rene LOODTS - Dorp 16 - 2360 Oud-Turnhout
Tél.: 0478/31.72.97
- RECHERCHE** • 5000 francs millésime 2001 en qualité belle épreuve (Présidence de l'UE)
Michaël HENDRIKS - Brederostraat 13
NL-5671 VN Nuenen - Tél.: 0031.40.2835455
- RECHERCHE** • Monnaie fictive pour prisons (Alost, Gand, etc.)
• Monnaie de nécessité belge et médailles de mineurs
Bernard RENSON - rue Pourripont 273 - 5351 Ohey
Tél.: 085/61.23.51 - e-mail: bencollector@tiscali.be
- RECHERCHE** • Médaille monétaire en argent - 2F 1856
type "Membach"
Alfred HUBERT - rue Petit Avin 14 - 4560 Les Avins
Tél.: 083/63.43.48

EURO FLASH

UN NOUVEAU POINÇON SUR LES EUROS FRANÇAIS

Le 1er juillet 2003, **Hubert Larivière** fut nommé responsable de l'atelier de gravure de la Monnaie Française. Il choisit comme poinçon monétaire un cor de chasse dans lequel s'entrecroisent deux vagues stylisées et l'ébauche d'un poisson.

Pour choisir ce symbole, l'auteur s'inspira de son propre nom : son prénom est symbolisé par le cor de chasse (Saint-Hubert est le patron de la chasse), et les deux vagues renvoient à son nom de famille. L'ébauche du poisson fait également référence à son nom de famille ainsi qu'à son signe zodiacal. Bien que l'outil utilisé pour frapper les pièces fut adapté **dès le 1^{er} juillet 2003**, les pièces affichant ce nouveau poinçon monétaire ne furent en circulation en France qu'à partir du 1er janvier 2004.





LES NOUVEAUX NUMISLETTERS DE LA POSTE

Nous vous présentons ici les **deux premières numisletters de 2005**. Les numisletters sont une coproduction de La Poste et de la Monnaie Royale de Belgique. Sur l'enveloppe élégamment illustrée, vous trouverez chaque fois les timbres oblitérés du cachet premier jour. À l'intérieur, vous découvrirez un *blister* abritant une superbe médaille thématique. Par ailleurs, chaque enveloppe porte un numéro d'émission exclusif.

Prix par Numisletter :
13,00 € seulement .
Tirage limité à 3.000
exemplaires par émission.

Numisletter 36



Émise à l'occasion de "75 ans de la radio en Belgique". Cette Numisletter commémore l'officialisation de la radio-diffusion dans notre pays.

Numisletter 37

Hans Christian Andersen: un hommage au célèbre auteur danois de contes de fée, qui naquit il y a 200 ans.



Également disponible: la reliure avec cassette de protection, au prix unitaire de 34 €.





Après des siècles de domination polonaise et russe, la Lituanie, le plus méridional des états baltes, devient indépendante en février 1918. Une nouvelle monnaie nationale voit le jour trois ans plus tard : le litas. Bien vite, les premiers billets sont émis, tandis qu'une première série de pièces - pièces en bronze et aluminium et pièces d'argent de 1 et 2 litu - est mise en circulation en 1925. En raison de l'instabilité économique et politique, il faudra attendre plus de dix ans avant de voir frapper une deuxième série de pièces. Le gouvernement lituanien fait alors appel à la Monnaie de Belgique pour la fabrication des flans destinés à la production de ces pièces.

1 LA FABRICATION DES FLANS

1936 -1937

LES PIÈCES EN BRONZE

Le 15 janvier 1936, un contrat est signé, prévoyant la livraison de:

- **5.000.000** de flans en bronze pour les pièces de 1 centas (poids total: 9.551,007 kg);
- **5.000.000** de flans pour les pièces de 2 centai (poids total: 11.513,379 kg);
- **5.000.000** de flans en bronze pour les pièces de 5 centai (poids total: 15.054,897 kg).

Le prix pour la réalisation de ces flans (hors métal) atteint respectivement 13,50 F, 13,25 F et 13 F/kg. pour les pièces de 1, 2 et 5 centai.

LES PIÈCES D'ARGENT

Le 4 juin 1936, un contrat est signé, prévoyant la livraison de:

- **2.000.000** de flans d'argent (Ag500 Cu500) pour les pièces de 1 litas;
- **1.000.000** de flans d'argent (Ag750 Cu 250) pour les pièces de 5 litai;
- **800.000** flans d'argent (Ag750 Cu250) pour les pièces de 10 litu.

Le montant de la facture de cette production est de 1.336.750 francs pour les pièces de 1 litas, 3.385.000 francs pour les pièces de 5 litai et 5.250.000 francs pour les pièces de 10 litu.

Nous ne pouvons dire avec certitude si les flans produits pour les pièces de 1 litas ont fait ou non l'objet d'une frappe. On peut en tout cas constater qu'il n'existe pour ces pièces aucun autre millésime que 1925.

En **1937**, la Lituanie ajoute à la commande un million de flans pour la pièce de 5 litai et 500.000 flans pour la pièce de 10 litu. La commande pour les flans destinés aux pièces de 5 litai est même portée à **1.750.000** exemplaires, mais la commande de flans pour les pièces de valeur supérieure est quant à elle annulée. Le prix de fabrication de cette production complémentaire de 15.737,942 kg s'élèvera à 5.544.000 francs.

1938

A l'occasion du 20^e anniversaire de son indépendance, la république lituanienne passe commande de **160.000** flans pour la frappe d'une pièce commémorative de 10 litu. Une partie de cette production sera d'ailleurs réalisée grâce à 87.000 flans fournis lors d'une précédente livraison. Ceci pris en compte, le coût de fabrication atteindra 447.716,35 francs (hors métal) pour la livraison de 2.878,465 kg de flans.

L'année 1938 voit aussi la fourniture de **5.000.000** de flans en bronze pour la pièce de 1 centas, au prix de 10,25 F/kg.

Dans le courant de la même année, la Lituanie s'adresse à la Monnaie de Belgique afin qu'elle mène **deux projets**. Les vieilles pièces d'argent de 1 et 2 litai, au titre de 500‰ devenant trop vite sombres, la Monnaie propose de les remplacer par des pièces composées de 4 métaux (Ag500 Cu400 Zn50 Ni50). En raison d'un prix trop haut et de l'impossibilité de séparer l'argent du nickel en cas de démonétisation, le projet est abandonné et la Monnaie de Belgique opte malgré tout pour l'alliage utilisé jusque-là. Ce projet ne sera donc jamais exécuté, malgré la fabrication d'un modèle en plâtre et du poinçon.

A la demande de la Lituanie, la Monnaie de Belgique fixe un prix (12,10 F/kg) pour réaliser des flans destinés aux nouvelles pièces de 10,20 et 50 centai. A l'instar des pièces danoises, l'alliage choisi est le suivant: 92‰ de cuivre, 6‰ d'étain et 2‰ de nickel. Dans ce cas, la commande sera effectivement honorée.

1939

Après une visite du chargé d'affaires lituanien à la Monnaie de Belgique, la Lituanie y passe une commande supplémentaire de flans d'argent pour la pièce de 10 litu. La quantité initiale de 1.000.000 d'exemplaires sera finalement ramenée à 550.000 pièces. Mais l'éclatement de la Deuxième Guerre Mondiale en septembre 1939, et l'occupation du pays par l'armée russe entraineront la livraison de **76.000** flans d'argent seulement (1365,333 kg à 19,75 f/kg).





Le rapport annuel mentionne également une production de **190.000** flans de bronze (364,192 kg) pour les pièces de 1 centas, mais il n'est pas sûr que ces flans ont été effectivement livrés.

2 LES OUTILS ET LES INSCRIPTIONS SUR LA TRANCHE

Le célèbre peintre et sculpteur lituanien **Juozas Zikaras** (1881-1944), créateur de toutes les pièces lituaniennes de l'entre-deux-guerres, développa les modèles en plâtre. Les matrices, poinçons et anneaux furent quant à eux réalisés par **Alexandre Everaerts**, maître-graveur de la Monnaie.

Les pièces d'argent de 5 litai portent sur la tranche l'inscription TAUTOS GEROVE TAVO GEROVE (le bien-être de la nation est votre bien-être). Le texte de la tranche des pièces de 10 litu, VIENYBEJE TAUTOS JEGA, peut quant à lui être traduit par "la force d'une nation est son unité".

Le gouvernement lituanien voulait initialement acheter à la Monnaie de Belgique une machine adaptée, mais la Monnaie jugea le prix de cet investissement trop haut. Elle imprima alors elle-même les tranches des flans selon la technique habituelle (cousinets), au prix de 50 centimes/kg.

3 LA FRAPPE DES PIÈCES DE MONNAIE

Les pièces de la république de Lituanie, millésime 1925, furent frappées par la Monnaie Royale Britannique de Londres et par la société King's Norton Metal Works de Birmingham.

Les flans fournis par la Monnaie de Belgique furent frappés par l'entreprise Akcinė Bendrovė "SPINDULYS". Cette société, établie dans la capitale d'alors **Kaunas**, était au départ une imprimerie qui avait partiellement diversifié ses activités en devenant maison des monnaies. Spindulys survécut à la guerre, puis au régime soviétique, et est toujours active aujourd'hui en tant qu'imprimerie.

4 SITUATION MONÉTAIRE ACTUELLE

Après avoir été cinquante années durant une république de l'Union Soviétique, la Lituanie est devenue une **république indépendante le 11 mars 1990**. Bien que le litas soit alors redevenu l'unité monétaire et que les premiers billets provisoires - les talonas - ont été émis en 1991, il faut attendre le 25 juin 1993 pour que les véritables billets en litas soient mis en circulation par la Banque Centrale de Lituanie. Des pièces ont bien sûr été émises durant cette période. Les premières d'entre elles ont été fabriquées par la Monnaie de Birmingham, mais, à partir du 30 septembre 1992, la Monnaie Lituanienne a commencé ses activités à Vilnius en produisant des pièces de circulation et commémoratives. Le 1^{er} mai 2004, la Lituanie est devenue membre de l'Union Européenne et l'euro devrait donc à terme remplacer le litas (cours actuel: 1 LTL = 0,29 EUR).

Bibliographie

- Dossier Archives MRB 624/3;
- Lituanie: l'entre-deux-guerres (Tony Dewit dans "Muntklapper" N°42);
- Lietuvos Pinigai (Money in Lithuania) 1915-1941 (Rūta Kuncienė, Vilnius 1995)
- www.lb.lt (avec nos remerciements à M. Vytautas Aleksiejunas)
- www.lithuanian-mint.lt

Les matrices des monnaies lituaniennes

Description des pièces

• Les pièces de bronze portent sur l'avvers l'illustration de **Vytis**, le cavalier blanc, assis sur son cheval et ayant une épée dans la main droite. On y retrouve aussi le nom du pays, LIETUVA. Sur le revers apparaissent la valeur nominale, le millésime et une plante différente pour chaque pièce.

• L'avvers des pièces d'argent de 5 litai et 10 litu portent les mêmes gravures que les pièces de bronze. Sur le revers de la pièce de 5 litai, on trouve le portrait du médecin, écrivain et père de l'indépendance lituanienne, le **Dr. Jonas Basanavicius** (1851-1927), tandis que le revers de la pièce de 10 litu porte le portrait du **Grand-Duc Vytautas** (1350-1430), considéré comme le fondateur de la Lituanie.

• Sur l'avvers de la pièce commémorative de 10 litai (1938) se trouve le portrait du Président **Antanas Smetona** (1874-1944). Le revers porte, outre les inscriptions, une représentation stylisée de la tour de **Gediminas**.



APERÇU DE LA PRODUCTION

Dénomination (Krause-Mishler)	Diam. (mm)	Poids (g)	Alliage	Année	Nombre	Année de production
1 centas (KM 79)	16,5	1,90	Cu95Sn4Zn1	1936	5.000.000	1936
					5.000.000	1938
					190.000	1939
2 centai (KM 80)	18,5	2,30	id.	1936	5.000.000	1936
5 centai (KM 81)	20,5	3	id.	1936	5.000.000	1936
1 litas	19	2,70	Ag50 Cu50	?	2.000.000	1936
5 litai (KM 82)	27	9	Ag75 Cu25	1936	1.000.000	1936
					1.750.000	1937
10 litu (KM 83)	32	18	id.	1936	800.000	1936
10 litu (KM 84)	32	18	id.	1938	160.000	1938
					76.000	1939
TOTAL					25.976.000	

100 ans du Derby des Plats Pays 75 ans du stade du Heysel

Décrire 175 années de la Belgique, ce n'est pas uniquement s'arrêter sur la vie et l'œuvre des rois, hommes politiques, savants, artistes, etc. Non, c'est aussi se pencher sur ce qu'a été, durant ces années, le quotidien des Belges. L'une des plus importantes évolutions sociétales des dernières décennies est sans conteste le développement du temps libre, consacré notamment au tourisme, aux hobbies ou à la culture populaire. Citons aussi - et surtout! - le sport qui, depuis une centaine d'années, occupe une place de choix au niveau des loisirs.

De célèbres personnalités des milieux sportifs deviennent de plus en plus de véritables ambassadeurs de notre pays et ils sont souvent présentés d'ailleurs de telle manière.

Ces personnalités, ainsi que de fameuses manifestations sportives, retiennent aussi toute notre attention. Voilà pourquoi la Monnaie a-t-elle décidé de célébrer à sa façon plusieurs de nos grands mo(nu)ments du sport.



Le Derby des Plats Pays

En football, le début du 20^e siècle voit la naissance des équipes nationales. Il est vrai que dès la fin du siècle précédent, la formation de clubs de football à travers le pays avait fait germer l'idée de rencontres internationales.

La toute première rencontre internationale eut lieu le 1er mai 1904, après quelques compétitions semi-officielles. Elle opposait la Belgique à la France sur le terrain du Racing Bruxelles. Résultat: match nul 3-3. Le **30 avril 1905**, une deuxième compétition officielle eut lieu au stade du Beerschot à Anvers. Nos Diables Rouges subirent une lourde défaite face à l'équipe des Pays-Bas, qui confirma sa suprématie deux semaines plus tard lors d'un match à Rotterdam (4-0). Malgré ces revers belges, ce derby devint une véritable fête populaire où chacune des deux équipes mettait un point d'honneur à donner le meilleur d'elle-même.

Bien que le Derby des Plats Pays entre les Diables Rouges et les Lions Oranges perdit de son prestige en raison de la naissance de la Coupe du Monde et du Championnat d'Europe de Football, ce type de compétition continuait à mobiliser équipes et supporters. L'on compte ainsi pas moins de **124** derbys officiels, ce qui la place au troisième rang des compétitions inter pays les plus jouées au monde (derrière Argentine - Uruguay et Autriche - Hongrie).

Le stade du Heysel

En 1930, la Belgique fêtait le centenaire de son indépendance à travers tout le pays. A côté des festivités locales, l'organisation de deux grandes expositions internationales attirait toute l'attention. Une seule était initialement prévue à Bruxelles, mais l'on s'orientait vite vers un "compromis à la belge" et ce furent Liège et Anvers qui se partagèrent cet honneur. Sur le plateau du Heysel, alors quasi désert, l'on construisit un nouveau stade national, sous la direction de l'architecte **Joseph van Neck**.



Plaquette de A. Bonnetain (1930)

Ce stade, d'abord baptisé Stade du Centenaire, fut inauguré le 23 août 1930 à l'occasion du championnat du monde cycliste sur piste. Le 14 septembre de la même année, les Diabes Rouges y jouèrent leur premier match, lors d'une compétition officieuse contre... l'équipe des Pays-Bas!

Les alentours du stade national furent bâtis par la suite, et, en 1935 et 1958, furent le lieu des deux dernières expositions universelles organisées en Belgique. Au fil des ans, le stade du Heysel devint le stade attitré de l'équipe nationale. L'on entoura le terrain d'abord d'une piste cycliste, ensuite d'une piste d'athlétisme, devant l'intérêt croissant pour pareils sports. Ainsi, le stade accueillit deux fois l'arrivée d'étapes du Tour de France (1949 et 1960) et le championnat d'Europe d'athlétisme (1950). Par ailleurs, depuis 1977, le Mémorial **Ivo Vandamme** s'y déroule chaque année.

Les pages les plus noires de l'histoire du stade ont été écrites le 29 mai 1985, lors de la finale de la Coupe d'Europe des Clubs Champions, quand un affrontement entre les supporters de Liverpool et de la Juventus de Turin causa la mort de 39 personnes.

Le "**Drame du Heysel**" fut à la base d'importants travaux de restauration, achevés en 1995. Le stade prit alors le nom de **Stade Roi Baudouin**. Le tout dernier grand événement sportif international y eut lieu en 2000, à l'occasion du Championnat d'Europe de Football, organisé conjointement avec les Pays-Bas.

LA NOUVELLE MONNAIE EN ARGENT DE 10 EURO

L'avvers de la nouvelle pièce d'argent de 10 euro représente un joueur de football, avec, à l'arrière-plan, le stade du Heysel. Le stade est surmonté des drapeaux belge et hollandais. L'ensemble est entouré des dates 1905 (premier derby Belgique - Pays-Bas), 1930 (construction du stade du Heysel) et 2005. Sur le revers apparaissent la carte et les douze étoiles de l'Union Européenne, la dénomination du pays et la valeur nominale.

La nouvelle pièce, œuvre de Luc Luycx, est proposée en **qualité belle épreuve**. Elle est livrée dans une **élégante pochette illustrée**.



CARACTÉRISTIQUES

Valeur nominale	10 euro
Qualité	Belle Épreuve
Diamètre	33 mm
Poids	18,75 g
Titre	Ag 925 Cu 75
Tranche	cannelée
Tirage	50.000
Création	Luc Luycx
Prix unitaire	€ 32,50



Collectionneurs ou non, nous restons de simples mortels. Imaginez ainsi qu'un collectionneur qui vous est proche vient à décéder soudainement. En tant que parent ou héritiers, que faire de ses trésors si précieusement acquis au fil des années? Problème...

Plusieurs cas se présentent... Sa collection ne vous intéresse nullement. Il s'agissait pour lui de quelque chose d'évident, mais maintenant? Vous n'y connaissez rien et devenez alors une victime potentielle de commerçants peu scrupuleux. A moins que par ignorance vous ne surestimeriez sa collection. Quel était le vœu du collectionneur? A-t-il laissé un testament?

Les questions les plus fréquemment posées par les héritiers sont les suivantes: Quelle est la valeur de la collection? Comment puis-je la monnayer au mieux?

Questions simples mais qui nécessitent néanmoins quelques éclaircissements afin d'arriver à une bonne solution.



1^{ER} CONSEIL

N'agissez pas en toute hâte si c'est financièrement possible. Pesez le pour et le contre afin d'éviter une perte importante. En effet, en ces moments d'intense émotion, il arrive parfois de prendre certaines décisions qui, après coup, s'avèrent peu réfléchies.

Que vaut la collection? Question difficile car sa valeur dépend notamment de la façon dont elle a été constituée. Était-ce autour d'un thème précis? A-t-on suffisamment prêté attention à la qualité? Sachez que souvent la valeur ne vient sur le tapis qu'au moment de la vente. Sachez aussi que la différence entre l'achat et la vente atteint généralement 40 à 50 % minimum!

2^E CONSEIL

N'essayez **jamais de vous séparer de la collection en la morcelant**. Elle serait alors considérée comme irrémédiablement perdue, car incomplète.

À QUI S'ADRESSER LORS DE PAREILLES QUESTIONS?

3^E CONSEIL

Prenez **contact avec la direction de l'association numismatique** dont le défunt était membre. Elle pourra certainement vous indiquer la voie à suivre parmi le nombre de possibilités qui vous sont offertes. Vous pouvez ainsi envisager d'écouler toute la collection auprès d'un petit commerçant ou d'un collectionneur, à moins que vous ne mettiez aux enchères les meilleures pièces dans une maison de vente aux enchères. Ce faisant, vous resterez peut-être "ad vitam aeternam" avec le solde de la collection sur les bras. N'oubliez pas de tenir compte des 20 à 25 % de frais à payer à la maison de vente aux enchères. Vous pouvez aussi souvent les faire mettre aux enchères à peu de frais via l'association numismatique. Songez à ce sujet que tous les intervenants y ont leurs intérêts..

4^E CONSEIL

Vous pouvez également **faire estimer la collection par un spécialiste** d'un club numismatique. Il pourrait même le faire gratuitement si vous confiez à ce club la garde de vos pièces.

5^E CONSEIL

Vous pouvez aussi offrir les **pièces spéciales ou rares à un musée**. Le spécialiste du club peut sûrement vous informer à ce propos.

Si vous prenez ces divers points en considération et tenez compte de nos conseils, vous prendrez sans nul doute une bonne décision. Nous tentons tous de penser le moins possible à la mort. Mais réfléchir de loin en loin à ses conséquences et prendre alors les décisions nécessaires ne pourra que vous aider en ces circonstances difficiles

(avec nos remerciements à M. Luc Vandamme, du EGMP)

LE TOP 10 DES PIÈCES BELGES LES PLUS FRAPPÉES

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, le Franc Belge appartient définitivement à l'histoire. Cela ne signifie pourtant pas que nous n'accorderons désormais plus aucune attention aux divers aspects de notre passé monétaire. De nombreux magazines à l'attention des collectionneurs n'hésitent d'ailleurs pas à mettre l'accent sur des pièces qui, d'une manière ou d'une autre, marquent leur temps : pièces rares, pièces ratées, essais, variantes, pièces en métal précieux ou pièces frappées pendant une période très courte.

Ci-dessous, nous vous proposons une liste des **pièces belges les plus frappées** durant les 175 dernières années. Autrement dit, il s'agit de pièces très courantes que donc les numismates peuvent acquérir facilement et à bas prix. Les pièces les plus frappées ne constituent donc certes pas des objets de collection parmi les plus populaires. Cependant, elles demeurent à jamais dans notre mémoire collective et il est probable que, d'ici quelques années, l'évocation de leur souvenir soit empreint de nostalgie.

Position	Dénomination	Période de frappe (N° de référence)	Nombre en millions (% du total général)
1	1 Franc Cérés	1950-88 (N° 77)	1.615 (16,25 %)
2	1 Franc Baudouin	1989-93 (N° 89)	1.230 (12,38 %)
3	1 Franc Albert II	1994-98 (N° 96)	790 (7,95 %)
4	50 centimes Mineur	1952-98 (N° 78)	700 (7,04 %)
5	5 Francs Cérés	1948-81 (N° 76)	660 (6,64 %)
6	5 Francs Laenen	1986-93 (N° 87)	585 (5,89 %)
7	25 centimes monogr. B	1964-75 (N° 82)	400 (4,02 %)
8	20 Francs Baudouin	1980-93 (N° 85)	368 (3,70 %)
9	1 Franc zinc	1941-47 (N° 71)	221 (2,22 %)
10	10 Francs Baudouin	1969-79 (N° 83)	208 (2,09 %)

Il y eut 9.937.000.000 pièces frappées durant la période du Franc Belge.



Les pièces commémoratives — de 2 euro —

Avant l'introduction de l'Euro, divers états membres de l'Union Européenne émettaient des pièces commémoratives de même valeur nominale que les monnaies de circulation. Malgré le fait que dans les premières années des nouveaux billets et pièces en euros, l'on ne pouvait plus émettre des pièces commémoratives destinées à la circulation, la Commission Européenne accepta en 2003 que la production de telles pièces se poursuive néanmoins.

Le 29 septembre 2003, la Commission Européenne émit par ailleurs une recommandation qui réglait la manière de procéder au changement de la face nationale des pièces de circulation en euros. Voici les limitations qui y étaient formulées :

- Le nombre d'émissions est limité à **une par pays et par an**, à l'exception des monnaies commémoratives en euros destinées à la circulation, qui peuvent être émises conjointement par tous les pays de la zone euro.
- Seule **la pièce de 2 euros** sera utilisée pour pareilles émissions.
- Le **plafond d'émission** des pièces commémoratives ne peut dépasser le plus grand des maxima suivants:
 - 0,1 % de l'ensemble des pièces de 2 euros mises en circulation jusqu'au début de l'année précédant l'année d'émission de la pièce commémorative par les divers états concernés ou 2 % maximum de ce total s'il s'agit de célébrer un événement particulièrement symbolique de portée mondiale (dans ce cas, le pays émetteur ne peut produire aucune autre monnaie de même type durant les quatre années suivantes).
 - 5 % de l'ensemble des pièces de 2 euros mises en circulation depuis le début de l'année précédant l'année d'émission de la pièce commémorative par le pays émetteur.

En outre, la Commission doit être avertie **six mois avant l'émission**. De plus, la face nationale de la pièce commémorative doit mentionner le millésime et porter les douze étoiles européennes.

Une pièce commémorative belge de 2 euro dédiée à la collaboration belgo-luxembourgeoise

Après plusieurs autres pays européens, notre pays émet pour la première fois une pièce commémorative de 2 €. Cette pièce est émise en l'honneur des nombreuses années de collaboration entre notre pays et le Grand-Duché de Luxembourg.

Après quelques siècles de collaboration et de liens dynastiques entre les différents duchés, comtés ou royaumes qui formaient alors le Benelux, la Belgique et le Luxembourg accèdent à l'indépendance dans le courant du 19^e siècle. Si, au début, le Grand-Duché est encore lié aux Pays-Bas et à l'Allemagne, la Première Guerre Mondiale le conduira à tisser des liens étroits avec la Belgique. Ainsi, les deux pays signeront, le **25 juillet 1921**, un accord pour la création de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise (U.E.B.L.). Cet accord constitue le cadre de la collaboration économique, culturelle et monétaire.

NOUVEAU!



L'U.E.B.L. a ainsi plus d'une fois joué un rôle de précurseur sur le chemin de la construction européenne. Alors que l'Union Européenne a dû attendre 2002 pour se voir dotée d'une monnaie unique, la parité et la similarité des unités monétaires belge et luxembourgeoise forment depuis bien longtemps le trait caractéristique le plus visible de cette union. Bien que l'introduction de l'Euro a sonné le glas de l'union monétaire belgo-luxembourgeoise, **le renouvellement de l'U.E.B.L. et la présidence luxembourgeoise de l'Union Européenne** sont immédiatement apparus comme l'occasion idéale d'émettre ensemble une pièce commémorative.

Et, puisque les deux souverains ont des liens familiaux étroits (Joséphine-Charlotte, mère du Grand Duc Henri était la sœur du Roi Albert II), il était évident que cette nouvelle pièce porterait le portrait des deux souverains. C'est Luc Luyckx, créateur de la face commune des pièces en euros, qui a dessiné cette pièce commémorative. Elle constitue ainsi la toute première pièce de circulation entièrement signée par notre fameux maître-graveur.

CARACTÉRISTIQUES

Diamètre:	25,75 mm
Poids:	8,50 g
Épaisseur:	2,20 mm
Alliage:	• cuivre-nickel (anneau) • nickel recouvert de deux couches de laiton (noyau)
Tranche:	cannelée et munie d'ornements (chiffre 2 suivi de 2 petites étoiles - répété 6x)
Tirage:	6 millions (dont 20.000 en qualité FDC et 3.000 en qualité Belle Épreuve)
PRIX:	FDC (blister): 9,00 € Belle épreuve (écrin): 18,50 €

Les diverses pièces européennes de 2 euro émises en 2004

GRÈCE - Jeux Olympiques d'Athènes (13 au 29 août 2004)

Description: représentation du "Discobole" de Myron d'Eleutheriae (5e S av. JC), l'inscription ATHENS 2004 et les 5 anneaux olympiques. La statue originale en bronze date du milieu du 5e S av. JC. Une copie en marbre est exposée au musée des Thermes de Dioclétien à Rome.

Artistes: **Panagiotis Gravalos** d'après **Myron d'Eleutheriae** (dessin) et **Konstantinos Kazakos** (gravure)

Poinçon: un fleuron, emblème de la Banque Centrale Grecque;

Tirage: 50 millions de pièces.



FINLANDE - l'élargissement de l'Union Européenne

Description: l'inscription EU sous le chapiteau d'une colonne sur laquelle poussent deux branches portant 10 feuilles. La colonne symbolise l'Union tandis que les feuilles symbolisent les nouveaux états-membres

Artiste: **Pertti Mäkinen**

Poinçons: MM pour Raimo Makkonen (Directeur de la monnaie finlandaise) et Pertti Mäkinen

Tirage: 1.000.000 de pièces.



LUXEMBOURG - 150 ans de frappe de monnaie luxembourgeoise

Description: portrait du Grand-Duc Henri, profil droit, et monogramme grand-ducal couronné dans un demi-cercle comportant les douze étoiles européennes. L'anneau porte le nom du pays LETZEBUERG le millésime 2004 et le nom du souverain (HENRI-Grand-Duc de Luxembourg)

Artistes: **Yvette Gastauer-Claire** (dessinatrice, cf pièces de 1,2 en 5 centimes) et **Patrice Bernabei** (monogramme et présentation)

Poinçons: un caducée (Monnaie Néerlandaise à Utrecht) et des voiles levées (Maarten Brouwer, Directeur de la Monnaie Néerlandaise)

Tirage: 2,5 millions de pièces (dont 10.000 sous pochette plastique).



ITALIE - Programme Alimentaire Mondial des Nations-Unies

Description: un épi de maïs, un plant de riz et un épi de blé, ainsi que le millésime 2004, le tout entourant le globe terrestre, avec le texte WORLD FOOD PROGRAMME

Artiste: **Uliana Pernazza**

Poinçons: R (Rome), RI (Repubblica Italiana) et UP (Uliana Pernazza)

Tirage: 16 millions de pièces



SAINT-MARIN - Bartolomeo Borghesi

Description: portrait du célèbre épigraphe et numismate Bartolomeo Borghèse (1781-1860), qui vécut à Saint-Marin depuis 1821. Rattaché au Ministère des Affaires Etrangères en 1830, il y sera employé jusqu'en 1851.

Artiste: **Ettore Lorenzo Frapiccini**

Poinçons: R (Rome), ELF (initiales de l'artiste) E.L.F. (initiales de l'artiste)

Tirage: 110.000 pièces.



CITÉ DU VATICAN - 75° anniversaire de la fondation de l'Etat du Vatican

Description: représentation de la basilique St-Pierre, de la place St-Pierre et des murs de la Cité vaticane;

Artistes: **Guido Veroi** (dessin) et **Luciana de Simoni** (gravure)

Poinçon: R (Rome) - VEROI et L.D.S. INC. (les artistes)

Tirage: 100.000 pièces



Une coproduction
exclusive de
trois Monnaies



KONINKLIJKE MUNT VAN BELGIË
MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE



BANQUE CENTRALE
DU LUXEMBOURG

NOUVEAU: L'EUROSET BENELUX 2005

Le Parlement du Benelux a 50 ans

Les Monnaies nationales de Belgique et des Pays-Bas, ainsi que la Banque Centrale du Luxembourg, émettent une série de pièces communes, pour la troisième année consécutive. Après le set inaugural en 2003 et la série émise à l'occasion des 60 ans du Benelux en 2004, le thème de la nouvelle série est le cinquantième anniversaire du **Parlement du Benelux**.

Chaque set comporte, comme à son habitude, les 8 pièces en euros des trois pays. Cela signifie que vous y trouverez non seulement les pièces mises effectivement en circulation mais aussi celles qui n'apparaîtront jamais dans le circuit monétaire normal. Car, comme la presse le mentionnait, la Belgique ne devrait en principe plus frapper de pièces de 1 et 2 centimes à partir de cette année. Ces pièces demeureront cependant bien en circulation pour diminuer le risque d'inflation et certains pays de la zone euro continueront d'ailleurs à en émettre. Elles resteront dès lors bien un moyen de paiement légal, tandis que la Monnaie Royale poursuivra la production d'un nombre limité d'entre elles à l'attention des collectionneurs.

LE PARLEMENT DU BENELUX

La collaboration concrète entre les trois pays du Benelux débute en 1944. L'Union Economique du Benelux compte en ses structures un institut parlementaire: le **Conseil Consultatif Interparlementaire du Benelux**, plus communément appelé le **Parlement du Benelux**. Ce parlement est fondé le 5 novembre 1955 et voit donc le jour avant même le début effectif du Benelux en 1957! Le parlement du Benelux est composé de 49 parlementaires des trois pays, à savoir: 21 belges, 21 néerlandais et 7 luxembourgeois. Depuis 1955, le Benelux traite essentiellement de la collaboration transfrontalière, du marché interne, de la collaboration économique, de la culture, de la recherche et de l'enseignement. Le Conseil dispose d'un secrétariat permanent qui siège dans les bâtiments du Parlement belge à Bruxelles. Chacune des trois capitales accueille à tour de rôle les réunions du parlement du Benelux et les séances plénières ont lieu trois fois par an.

Chaque série compte également une belle médaille thématique en maillechort (alliage de cuivre, zinc et nickel). Comme pour les exemplaires précédents, elle est le fruit de notre designer Luc Luyckx et est frappée par la Monnaie Royale de Belgique.

L'avvers de la médaille présente le dessin de la façade des trois parlements nationaux ainsi que l'illustration

d'un hémicycle parlementaire. Sur le revers apparaît la carte du Benelux entourée de douze étoiles formant un demi-cercle et de l'emblème du Benelux.

TIRAGE LIMITÉ À
20.000 SETS
PRIX: 60 €

